

Table des matières

| | | |
|----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1 | Valérie Pécresse : « Notre région va investir 100 millions d'euros sur le véhicule autonome » | 1 |
| 2 | Aides aux entreprises : Bercy cible une baisse de 5 milliards d'euros | 3 |
| 3 | Prime d'activité : le gouvernement veut réduire la facture | 4 |
| 4 | La Cour des comptes pointe un déficit de l'Etat « très faiblement réduit » en 2017 | 5 |
| 5 | Pourquoi le taux de chômage a rebondi en début d'année | 7 |
| 6 | A l'Elysée, les géants de la tech ne sont pas venus les mains vides | 8 |
| 7 | PV routiers : les amendes ont rapporté deux milliards d'euros à l'Etat | 9 |
| 8 | A la SNCF, le fossé entre le management de l'entreprise et les salariés se creuse..... | 10 |
| 9 | La Syrie et l'Iran, au cœur de la visite de Macron en Russie | 12 |
| 10 | Iran: les entreprises européennes contraintes à la prudence | 14 |
| 11 | Italie : Giuseppe Conte face au défi d'« un gouvernement de changement » | 15 |

::: ILE-DE-FRANCE

LES ECHOS – 24/05/2018

1 Valérie Pécresse : « Notre région va investir 100 millions d'euros sur le véhicule autonome »



Présente à Vivatech, la présidente de la région francilienne va annoncer la mise à disposition du Passe Navigo sur smartphone. Elle détaille sa politique en faveur de l'innovation et des start-up, et dévoile un plan d'investissement de 100 millions d'euros en faveur du véhicule autonome.

Quels sont les thématiques clés de l'innovation pour la région ?

Nous essayons d'accompagner les innovations de rupture comme l'intelligence artificielle, l'ordinateur du futur ou le véhicule autonome. Sur ce point, nous allons investir 100 millions d'euros car le quart des emplois industriels situés dans notre région se trouvent dans l'automobile. Et cela ne fait pas sens de continuer à produire des véhicules diesel !

Que manque-t-il à cet écosystème pour qu'il puisse se déployer plus rapidement ?

Un marché ! La typologie des villes américaines en forme de damiers rend les expérimentations plus faciles et leur cadre décisionnel est plus simple. Dans les métropoles françaises, c'est très compliqué. C'est pourquoi nous avons convenu avec l'Etat d'ouvrir un certain nombre de sites propices à ces tests de véhicules autonomes. Concrètement, nous allons investir dans la route intelligente, aménager les bandes d'arrêt d'urgence et des tronçons d'autoroutes pour qu'ils puissent y rouler dès janvier 2019.

Pour ce thème, comme pour d'autres liés à l'innovation, cela pose la question de l'accès aux données publiques. Comment allez-vous faciliter leur accès ?

Nous prenons le virage de l'opendata par défaut depuis deux ans. Avec certains acteurs, dans le transport notamment, nous nous battons pour faire accepter cette idée. Par exemple, nous lançons la dématérialisation du Passe Navigo pour qu'il soit accessible sur smartphone et la SNCF comme la RATP freinent l'accès aux données. Ils veulent une solution propriétaire pour garder la donnée. Nous essayons de les faire évoluer en se mettant d'accord sur son usage, mais nous voulons pousser l'utilisation de logiciels libres et prévenir les effets de rente et les impasses technologiques.

Le tourisme est un autre secteur économique de poids pour la région, quel rôle la Tech peut-elle y jouer ?

Notre potentiel touristique est totalement sous-exploité. Nous avons besoin d'une plate-forme totalement intégrée qui se positionne comme une place de marché avec une offre très large. Les touristes ont besoin d'accéder à des informations dans leur langue, pas uniquement en Anglais, et elle doit présenter autre chose que les Folies Bergère ou la Tour Eiffel ! Des sites comme Village Nature, Vaux le Vicomte, Fontainebleau, Provins ne peuvent pas toucher assez facilement ces touristes.

Le pôle de Saclay reste enclavé aux yeux des investisseurs. C'est pourtant un site clé pour l'innovation dans la région, comment pouvez-vous les attirer ?

En convainquant le Président de la République de construire la Ligne 18 du Métro du Grand Paris ! Sur ce sujet, le ministère des Transports se positionne avec une vision à court-terme. Il raisonne en heures de pointe le matin et le soir et non en fonction de son intérêt stratégique. Les rapports pour tuer la ligne 18 se sont amoncelés, notamment sur sa rentabilité, alors que ce n'est pas le sujet principal. Je repositionne actuellement le projet afin de proposer la réalisation de la ligne Saclay-Massy en 2025 et celle de Massy Orly en 2027.

Quels sont les véhicules d'investissement de la région pour soutenir les entreprises innovantes ?

Nous avons financé environ 6.000 entreprises en deux ans, et avons augmenté les moyens de 30 % par rapport à l'an passé. Nous avons injecté 50 millions d'euros sur Innov'Up en 2017 qui accompagne les PME industrielles dans leur phase d'expérimentation, et 30 millions d'euros sur PM'Up, dont l'objectif est de les aider à moderniser leur outil de production et à se développer à l'international.

La région a-t-elle les moyens de devenir un pôle d'excellence sur l'intelligence artificielle ?

Nous avons affiché l'ambition que l'Île de France devienne la première région européenne de l'Intelligence artificielle avant le rapport Villani. 40 % des mathématiciens français sont situés dans la région. Microsoft, [Facebook](#), Huawei, IBM, General Electric ont tous investi ici. A Vivatech, nous avons également lancé un challenge international de [start-up](#) sur ce thème doté de 1 million d'euros pour les trois lauréats.

Les start-up s'installent principalement à Paris, comment pouvez-vous les inciter à venir au-delà du périphérique ?

Il faut arrêter de parler de la Seine-Saint-Denis comme d'un quartier ghetto par exemple. Nous y avons installé le nouveau siège de la Région, c'est situé à cinq minutes du périphérique avec une vue imprenable sur la Tour Eiffel et sur Montmartre... Si l'on veut vendre la région, il faut changer de discours

et les exemples sont nombreux : La Défense, Saclay, Villejuif avec le cluster Cancer Campus, Aubervilliers et les industries créatives, la Seine-et-Marne et le tourisme...

Guillaume Bregeras et Dominique Malecot

∴ ÉCONOMIE

LES ECHOS – 24/05/2018

2 Aides aux entreprises : Bercy cible une baisse de 5 milliards d'euros



+ VIDEO - Le ministre des Comptes publics, Gérald Darmanin, a annoncé ce mercredi une réduction des aides aux entreprises de 5 milliards d'euros d'ici à 2022. Elle servira principalement à réduire la dépense publique.

Par où commencer à tailler dans les dépenses publiques ? Alors que [les prestations sociales semblaient être une cible de choix depuis les déclarations du ministre de l'Economie, Bruno Le Maire](#), le week-end dernier, son comparse de Bercy semble avoir une autre vision des choses. Le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, a érigé, ce mercredi, en priorité la baisse des aides publiques aux entreprises.

« *A un moment où l'on baisse la fiscalité très fortement pour les entreprises - on a baissé l'impôt sur les sociétés, on a mis en place la flat tax, on a supprimé l'ISF - et à un moment où l'on a une croissance économique qui revient, des entreprises qui vont un peu mieux, eh bien il faut accepter l'idée (d'une baisse des aides aux entreprises) »*, a-t-il insisté sur BFMTV-RMC. Alors qu'une réduction [de 2 à 3 milliards](#) était évoquée depuis quelques mois au sein de l'exécutif, l'objectif est désormais de baisser ces aides de 5 milliards d'ici à la fin du quinquennat, selon Gérald Darmanin.

Le gouvernement d'Edouard Philippe n'est pas le premier à vouloir faire le tri dans la masse des quelque 140 milliards d'euros d'aides aux entreprises qui se sont accumulées depuis plusieurs années et dont l'efficacité, pour certaines, est discutée. La dernière tentative remonte à 2013 au moment du [rapport Queyranne](#), qui visait à l'époque la suppression de 3 milliards d'aides publiques aux entreprises. Ce rapport critiquait « *des interventions fragmentées, sédimentées, qui ne sont pas majoritairement orientées vers les priorités de la compétitivité de demain et qui demeurent insuffisamment évaluées* ».

140 milliards d'aides distribuées

Signe d'un maquis impénétrable, les 46 milliards d'aides étudiés par le rapport Queyranne reposaient sur pas moins de 660 dispositifs du côté de l'Etat et même « *plusieurs milliers de dispositifs* » portés par les collectivités locales. Suite à ce rapport, le gouvernement Ayrault avait décidé de retenir pour 1,5 milliard d'euros d'économies (1,1 milliard pour le seul Etat), ce qui s'était notamment traduit pour les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) par une baisse de leur taxe affectée sur plusieurs années (100 millions en 2014, 210 millions en 2015 et 150 millions en 2016).

Aujourd'hui, sur les 140 milliards d'aides distribuées, 40 milliards correspondent aux allègements de charges du Pacte de responsabilité et au crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) qui sera transformé en baisse directe de charges l'année prochaine et donc pérennisé. Pour le reste, on trouve à

la fois des crédits d'impôt, comme le crédit d'impôt recherche (6 milliards d'euros), des taux réduits de TVA pour certains secteurs d'activité (restauration, bâtiment).

Autant d'aides qui ne devraient pas être remises en cause par le gouvernement. Ce sont davantage les aides ciblées sur certains secteurs (les prix subventionnés de l'électricité pour les industries électro-intensifs par exemple ou encore le taux réduit de TICPE pour le transport routier ou l'agriculture) qui sont dans le viseur.

Le Premier ministre devrait en dire davantage début juin, lors de la présentation de [la réforme de l'action publique](#) (CAP 2022). Les arbitrages définitifs sont attendus début juillet. « Cette baisse de 5 milliards d'euros sera principalement affectée à la baisse de la dépense publique », indique-t-on à Bercy, où on se refuse pour le moment à entrer dans le détail des mesures.

VIDEO. Les prestations sociales, nouvelle piste du gouvernement pour trouver des économies budgétaires // <https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/0301709561345-les-baisses-des-aides-aux-entreprises-pourraient-atteindre-5-milliards-deuros-2177934.php>

Marie BellanRenaud Honoré

LES ECHOS – 24/05/2018

3 Prime d'activité : le gouvernement veut réduire la facture



L'exécutif travaille à une refonte de la prime d'activité dont le coût s'accroît fortement. Un chantier compliqué, alors que la revalorisation de 50 % de cette prime était l'une des mesures sociales phares du candidat Macron.

Baisser les dépenses liées à la sphère sociale, certes, mais lesquelles ? La question agite le gouvernement, au point que ce qu'on appelait des « couacs » dans le vieux monde commencent à se faire entendre. Gérald Darmanin s'est ainsi démarqué de son voisin de Bercy, Bruno La Maire, [qui avait appelé dimanche à « réduire la politique sociale sur l'emploi »](#). « On a le droit d'avoir des [sensibilités différentes](#) », a estimé le ministre de l'Action et des Comptes publics ce mercredi sur BFMTV-RMC, ajoutant qu'il « [ne faut pas toucher aux prestations sociales individuelles](#) ». Ce qui ne l'empêche pas de faire à son tour des propositions pour réduire les dépenses du domaine social, [clairement identifiées par l'exécutif comme une piste prioritaire pour dégager les économies promises](#) .

C'est désormais la prime d'activité - ce complément de revenu ciblant les travailleurs pauvres et modestes - qui fait figure de nouvelle cible. « [Il faut la réformer](#) », a expliqué Gérald Darmanin, regrettant qu'elle conduise parfois les entreprises « [à ne pas augmenter les salaires](#) ». En réalité, c'est surtout le coût galopant du dispositif - fusion de l'ancienne prime pour l'emploi et du RSA activité - qui inquiète le gouvernement.

Baisser le montant global

Quand il avait été mis en place en 2016, celui-ci concernait 2,3 millions de personnes pour un coût global de 4,7 milliards d'euros. Mais ce dernier est déjà passé à 5,3 milliards en 2017, selon la Cour des comptes, chiffre qui devrait passer à 5,8 milliards cette année et dépasser de 420 millions le budget prévu souligne les magistrats financiers.

Le dispositif, qui avait été pensé pour éviter au maximum les non-recours, affiche un succès certain de ce point de vue : son nombre d'allocataires devrait atteindre 2,8 millions en 2021 selon la Cour des comptes. « *Le problème de la prime d'activité telle qu'elle est calibrée, c'est que la dynamique de l'activité économique n'empêche pas une hausse des sommes distribuées* », explique une source gouvernementale. Voilà pourquoi Gérard Darmanin veut faire « *baisser le montant global* ».

Revoir les critères d'attribution ?

Problème, Emmanuel Macron avait fait de la revalorisation de cette prime d'activité un des marqueurs sociaux de sa campagne. Celle-ci doit augmenter de 50 % sur le quinquennat soit 80 euros en plus par mois au niveau du SMIC, avec une première augmentation de 20 euros prévue en octobre .

Comment faire alors pour réduire la facture ? « *Il n'y a pas d'objectif budgétaire à ce stade, cela peut passer par un étalement des revalorisations prévues dans les prochaines années ou par une reconfiguration du barème pour recentrer la prime* », explique un bon connaisseur du dossier. Interrogé, Gérard Darmanin a parlé de revoir les critères d'attribution pour les rendre « *plus sérieux, plus efficaces* ». Depuis plusieurs mois, l'exécutif laisse d'ailleurs entendre qu'il veut recentrer la prime d'activité sur les travailleurs très proches du SMIC.

Renaud Honoré avec Solveig Godeluck

LES ECHOS – 24/05/2018

4 La Cour des comptes pointe un déficit de l'Etat « très faiblement réduit » en 2017



Les magistrats financiers montrent dans un rapport paru ce mercredi matin que le déficit du seul Etat a peu diminué l'an dernier. La bonne fortune fiscale a permis de compenser les fortes hausses de dépenses.

Une amélioration des comptes publics en trompe l'oeil. C'est en substance le constat que fait la Cour des comptes de l'année 2017, qui aura **pourtant vu le déficit public chuter à 2,6 % du PIB contre 3,4 %** un an auparavant. Cette amélioration masque en partie la situation bien moins riante des finances de l'Etat (auxquelles on doit ajouter celles des administrations de Sécurité sociale et des collectivités locales pour obtenir l'ensemble des comptes publics). Ainsi « *le déficit du budget de l'Etat, en très faible réduction, reste d'un niveau élevé* » et « *supérieur de près de 22 milliards d'euros au niveau qui permettrait de stabiliser la dette* », écrit la Cour des comptes dans **un rapport** publié ce mercredi matin.

Ce document est une nouvelle pierre dans le jardin de François Hollande et de son gouvernement, au moment où l'ancien président et son ex-secrétaire d'Etat au Budget Christian Eckert sont en tournée promotionnelle pour leurs livres respectifs. **Presque un an après un audit incendiaire** , la Cour des

comptes pointe une nouvelle fois dans son rapport « *un accroissement des dépenses sans précédent depuis 2007* », dont la paternité est attribuée en creux à l'équipe gouvernementale précédente.

Forte hausse des dépenses de personnel

La hausse pour les seuls budgets des ministères (hors dette et pension) atteint ainsi 10,6 milliards d'euros (+4,8 % par rapport à 2016), et la facture monte même à 13,6 milliards (+6,2 %) en tenant compte [de la recapitalisation d'Areva](#) et de [normes comptables](#). « *Les deux tiers de cette hausse étaient prévus dès la loi de Finances initiale (LFI), et un tiers a été constaté en exécution* », écrivent les sages de la rue Cambon.

En clair, le budget 2017 présenté par l'équipe Hollande portait en lui les germes de cette dérive, selon la Cour des comptes, qui souligne la hausse de 3,9 % des dépenses de personnel l'an dernier. « *Plus qu'au cours des six dernières années cumulées* », relève le rapport.

« Des éléments d'insincérité »

L'équipe Macron arrivée à l'été 2017 a ensuite dû gérer durant l'exécution ce que la Cour nomme une nouvelle fois « *des éléments d'insincérité* » - des sous-budgétisations - [au risque d'agacer encore les membres du gouvernement précédent](#). Ces éléments sont chiffrés à 6,4 milliards, dans le haut de la fourchette de 4,6 à 6,6 milliards identifiée il y a un an rue Cambon.

Face à cela, « *il y a eu une mobilisation forte et un effort vigoureux* » du nouvel exécutif, note une source à la Cour, ce qui a permis de limiter l'ouverture de nouveaux crédits en cours d'années à 3,1 milliards. Visiblement le gouvernement a taillé sans état d'âme dans les dépenses d'investissements, qui sont stables par rapport à 2016 alors que le budget initial prévoyait une hausse de 7,1 %. Si l'on regarde par missions, c'est le ministère de l'Ecologie (-2,9 % par rapport à la LFI) qui a été le plus mis à contribution pour trouver les économies.

Faible écot au budget européen

Malgré cette dérive sur les dépenses, le déficit de l'Etat s'affiche en baisse l'an dernier à 67,7 milliards, contre 69,3 milliards en 2016. Il est vrai que le gouvernement a bénéficié de la divine surprise que constitue « *la forte hausse des recettes permise par une conjoncture économique favorable* », soit 14,4 milliards en plus par rapport à 2016. La croissance a accéléré durant l'année, et l'élasticité (terme qui désigne l'évolution des recettes fiscales en réaction à la conjoncture) s'est révélée exceptionnellement élevée, à 1,8. Cela se voit pour la [TVA](#) (+3,2 milliards par rapport à la LFI) comme pour l'impôt sur les sociétés (+6,6 milliards, dont 4,9 milliards dus à [la surtaxe instituée pour financer les remboursements de taxe sur les dividendes](#)).

A cette bonne fortune fiscale s'ajoutent d'autres éléments exceptionnels comme un versement au budget européen finalement à « *son plus faible niveau depuis 2005 en raison d'une consommation plus lente que prévu des crédits européens* ». Mais ces bonnes surprises ne sont pas forcément appelées à se reproduire, raison pour laquelle [la Cour, en début d'année, a déjà pressé Emmanuel Macron de hâter le pas pour la réduction des dépenses](#) afin d'obtenir une résorption pérenne des déficits

Renaud Honoré

LES ECHOS – 24/05/2018

5 Pourquoi le taux de chômage a rebondi en début d'année



Le taux de chômage a augmenté de 0,2 point à 9,2 % au premier trimestre après une forte baisse fin 2017. Des personnes auparavant découragées se remettent à chercher un emploi avec l'amélioration de la conjoncture.

Le coup de mou de l'économie française au premier trimestre a eu un impact sur le marché du travail. L'Insee a annoncé ce mercredi que **le taux de chômage était remonté de 0,2 point** au cours des trois premiers mois de 2018, à 9,2 % de la population active. Pour la seule métropole, il est revenu à 8,9 %.

Après avoir atteint un pic à la fin de l'année dernière, la croissance a décéléré, **le PIB ayant progressé de 0,3 % au premier trimestre 2018** contre 0,7 % lors des trois mois précédents. La hausse des prélèvements obligatoires sur les ménages a pesé sur le pouvoir d'achat, et donc sur la consommation, en début d'année.

Mais ce n'est pas la principale explication de ce rebond du taux de chômage. « *Après la très forte baisse du taux de chômage au quatrième trimestre 2017, nous anticipions un léger contrecoup au début de l'année 2018* », explique Sylvain Larrieu, chef de la division synthèse et conjoncture du marché du travail à l'Insee. Au quatrième trimestre 2017, le chômage avait baissé de 200.000 personnes en France métropolitaine. Début 2018, il a grimpé de 83.000.

Le retour des personnes découragées

Les créations d'emplois ont d'ailleurs été moins nombreuses au premier trimestre 2018 que sur les trois derniers mois de 2017. Mais elles sont restées toutefois fortes. **Entre janvier et mars 2018, le secteur privé a créé 58.000 emplois**, contre 81.500 lors des trois mois précédents.

En fait, « *quand l'activité s'améliore, les personnes sans-emploi et découragées reviennent et se remettent à chercher du travail* », explique Eric Heyer, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). Ces personnes n'étaient pas considérées comme chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT), puisqu'elles ne recherchaient pas activement un emploi. Lorsqu'elles se remettent à faire des démarches actives, alors elles entrent de nouveau dans le calcul du chômage.

Les chiffres publiés ce mercredi sont donc moins négatifs qu'il y paraît. Sur un an, le taux de chômage est toujours orienté à la baisse. Et le chômage de longue durée reste quasi stable d'un trimestre à l'autre et « *diminue de 0,5 point sur un an* », souligne l'Insee.

Reste deux questions : les créations d'emplois vont-elles rester fortes et les découragés vont-ils revenir sur le marché du travail ? Les deux phénomènes jouent en sens inverse sur le chômage. Si l'on en croit les économistes, les créations d'emplois devraient ralentir, d'autant que de nouveaux emplois aidés devraient être supprimés cette année. L'OFCE table sur environ 190.000 créations d'emplois en 2018. Quant au nombre de personnes découragées qui se remettent à chercher un emploi, là, c'est la grande inconnue.

Claude Fouquet et Guillaume de Calignon

LE PARISIEN – 24/05/2018

6 A l'Elysée, les géants de la tech ne sont pas venus les mains vides



Les PDG de Facebook Mark Zuckerberg (à gauche) et de Microsoft Satya Nadella étaient présents au sommet Tech for Good au palais de l'Elysee, mercredi.

Une soixantaine de grands patrons de la nouvelle économie ont participé ce mercredi au sommet Tech for good, organisé par l'Elysée qui voulait les responsabiliser.

Le milliardaire aux 2,2 milliards d'amis était très attendu, mais il n'a pas été le plus généreux ni en déclarations ni en investissements. Costume bleu marine, chemise blanche et cravate, [Mark Zuckerberg](#), patron fondateur de Facebook est sorti tout sourire mercredi après-midi de l'Elysée et de son déjeuner avec Emmanuel Macron.

Mais il n'a pas été plus bavard que la veille, à Bruxelles, [devant le Parlement européen](#) qui l'interrogeait sur la sécurité de sa plateforme et l'[affaire Cambridge-Analytica](#).

Il n'était pas la seule célébrité à la table du président. Une soixantaine d'icônes des nouvelles technologies, françaises et internationales, dont les patrons de Microsoft, IBM, Uber, Orange, Iliad, Axa... étaient invités par le chef de l'Etat au « Paris Tech for good ».

La fiscalité, cheval de bataille de Macron

Un sommet voulu par Emmanuel Macron qui n'a pas manqué de soutirer quelques promesses d'investissements avant d'évoquer l'intérêt général. « *J'attends de vous des discussions directes pour voir comment faire plus pour améliorer la situation sociale, les inégalités, le changement climatique, et résoudre ensemble ces problèmes collectifs* », leur a-t-il dit en anglais avant de parler fiscalité.

Autre cheval de bataille du président de la République à Bruxelles. En vain pour l'heure.

Mieux partager les fruits du business

Emmanuel Macron a donc profité du salon [Viva Tech](#), organisé par le groupe Les Echos et Publicis ce week-end porte de Versailles à Paris, pour inviter les grands patrons à sa table et tenter de les convaincre de vive voix de mieux partager les fruits de leur business.

Parmi les convives, Mark Zuckerberg est venu les mains vides, contrairement à d'autres qui ont profité du dessert pour multiplier les annonces et... dorer ou redorer leur image.

Google, auquel le fisc français tente toujours devant la justice d'imposer un [redressement fiscal de 1,1 milliard d'euros](#), a ouvert sa boîte à dons. Francophile, Jacqueline Fuller, la directrice de Google.org, association à but non lucratif qui gère 1 % des profits de Google, a annoncé la [distribution de 85 millions d'euros](#) sur cinq ans à des acteurs désintéressés oeuvrant pour l'emploi en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient.

Uber, soupçonné de [pousser à l'ultra productivité](#) s'est engagé, en coopération avec Axa, à offrir une assurance santé, accident du travail et de la vie à ses 150 000 chauffeurs, dont 35 000 en France.

Deliveroo, l'entreprise britannique de livraison à vélo, va investir 100 millions d'euros en France d'ici deux ans. Comme déjà en France, il va aussi offrir une assurance santé-accident responsabilité civile à ses livreurs européens.

IBM promet lui [1 400 nouveaux emplois en France](#) d'ici deux ans qui s'ajoutent à 400 annoncés en mars. Avec l'Education nationale l'américain pour aussi former les jeunes des milieux défavorisés.

Microsoft, lui, va recruter une centaine d'experts en intelligence artificielle (IA) pour favoriser le développement de secteurs clés : la santé, l'environnement, les transports, l'agroalimentaire...

Visa, géant des cartes de paiement, va ouvrir à Paris un centre de recherche sur l'IA et le commerce digital.

Stripe, plateforme américaine de paiement, promet de soutenir durant cinq ans l'émergence et le développement de 100 000 entreprises françaises.

Et Facebook ? Son fondateur a préféré réserver ses annonces pour la célébration, mercredi soir, du 3e anniversaire de FAIR, son centre parisien de recherche sur l'IA. Mark Zuckerberg veut renforcer ses investissements en France : financement de 48 bourses et 8 thèses universitaires d'ici 2022, cadeau de 20 serveurs au profit d'instituts de recherche et ouverture d'un fonds au bénéfice d'acteurs associatifs et d'intérêt général.

Une belle moisson finalement pour le président français qui inaugure ce jeudi matin le salon Viva Tech. Quant à savoir s'il a su convaincre durablement ses hôtes, il faudra patienter.

Daniel Rosenweg

LE PARISIEN – 24/05/2018

7 PV routiers : les amendes ont rapporté deux milliards d'euros à l'Etat



Le montant de l'ensemble des infractions s'est élevé à 1,97 milliard d'euros en 2017

Par rapport à 2016, les recettes des amendes pour les infractions routières ont progressé de 9 % en 2017. Les radars comptent pour moitié dans ce pactole.

Très chers PV « routiers » ! Jamais les amendes n'ont rapporté autant d'argent dans les caisses de l'Etat. Selon la Cour des comptes, l'ensemble des infractions en 2017 ont généré 1,97 milliard d'euros de recettes, dont plus de la moitié grâce aux radars automatiques (1,01 milliard d'euros).

Par [rapport à 2016](#), le fruit du « contrôle de la circulation et stationnement » a augmenté de 9 % et de 10 % pour les seuls radars. Les sages de la rue Cambon ne détaillent pas, dans [ce rapport de 44 pages](#), quelles sont les infractions qui progressent le plus.

On sait juste que les amendes forfaitaires des contrôles automatisés ont augmenté de 8 %, pour rapporter 824, 5 millions d'euros. A cela s'ajoutent les amendes majorées, soit 188 millions d'euros, en hausse de 18 % par rapport à 2016.

Concernant les autres infractions, les amendes forfaitaires ont rapporté 673 millions d'euros, en hausse de 13 % par rapport à l'année précédente. En revanche, le montant des amendes majorées a baissé de 3 %.

Il semble que les nouvelles contraventions, comme celle « pour non-désignation des conducteurs (NDC) », ont contribué « à la forte augmentation des courriers » envoyés par le Centre de Rennes, « sans que la Cour soit en mesure d'identifier sa part dans l'augmentation globale ».

Le [Centre de Rennes aurait envoyé plus de 17 millions](#) d'avis de contravention, soit une hausse 6 % par rapport à 2016.

La limitation à 80 km/h va encore augmenter les recettes

Dans son rapport, la Cour de comptes conclut que toucher l'automobiliste au portefeuille a permis en 2017 de faire reculer la mortalité routière après « trois années consécutives de hausse » même si le nombre des blessés hospitalisés (+ 1,8 %).

Mais comme les années précédentes, les magistrats estiment que toutes ces recettes ne vont pas à la sécurité routière. Selon la Cour, « 438,8 millions d'euros sont affectés au désendettement de l'État », pourtant « sans rapport avec la nature des recettes », et 45 millions d'euros sont reversés dans le budget général de l'Etat.

Par ailleurs, près de la moitié du montant des amendes forfaitaires des radars a été affectée à « l'agence de financement des transports de France (AFITF) », selon la Cour. Pour le ministère de l'Intérieur, cette agence « contribue de façon significative à la lutte contre l'insécurité routière », avec des investissements de 780 millions pour améliorer le réseau routier. Mais pour la Cour, « aucune étude d'impact ne permet [...] d'évaluer la contribution effective des différents travaux cités à la politique de sécurité routière. »

Reste que cette inflation des rentrées d'argent ne devrait pas s'arrêter. Avec le passage à 80 km/h sur les routes en juillet 2018, l'Etat compte au moins récupérer près de 400 millions d'euros supplémentaires. A cela s'ajoutera la généralisation [des voitures radars privées](#).

LE MONDE – 24/05/2018

8 A la SNCF, le fossé entre le management de l'entreprise et les salariés se creuse



Les résultats du référendum interne ont beau conforter les syndicats, la grève s'essouffle.

Où va le mouvement des cheminots contre la réforme ferroviaire, alors que la SNCF connaissait son 21^e jour de grève, mercredi 23 mai, que le projet de loi arrivait au même moment devant le Sénat et à quelques heures d'un nouveau rendez-vous crucial des syndicats du groupe ferroviaire avec le premier ministre, Edouard Philippe, vendredi 25 mai ?

Les organisations syndicales représentatives de l'entreprise publique – CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT – peuvent se féliciter des résultats de la « vot'action » (ce référendum interne pour ou contre le « nouveau pacte ferroviaire »), organisée du 14 au 22 mai : 94,97 % des votants ont dit « non » à la réforme ; la consultation ayant enregistré un taux de participation « *exceptionnel* » de 61,15 %, avec 91 068 cheminots (sur près de 147 000) qui ont pris part au vote dans les « *564 urnes déployées dans le pays* », a annoncé Laurent Brun, secrétaire général de la CGT Cheminots, lors d'une conférence de presse.

Ce raz-de-marée a de quoi redonner un peu d'allant aux syndicats. Ils ont de nouveau exhorté le gouvernement « *à écouter les cheminots* » et redit que la détermination des antiréforme était intacte. « *Nous n'avons pas fait vingt jours de grève, soit d'ores et déjà davantage qu'en 1995, pour le plaisir de griller des merguez, a tonné M. Brun. Ce mouvement représente des sacrifices considérables pour des centaines de familles.* » Le message est clair : pas de fin de grève tant que le gouvernement n'a pas fait de concession importante.

« La question du maintien de Guillaume Pepy n'est pas posée »

De leur côté, la direction de la SNCF et le gouvernement ont cherché à délégitimer la « vot'action ». « *La SNCF constate que les modalités d'organisation ne présentent pas toutes les garanties qui auraient pu être réunies pour une consultation, a déclaré l'entreprise. Ni isoler pour le secret du vote, ni présence d'huissiers ou de tiers, ni listing coordonné des salariés pour éviter les votes multiples.* » La ministre des transports, Elisabeth Borne, a qualifié la consultation de « *pétition* » au micro d'Europe 1.

Il n'en reste pas moins que la fracture entre le management de l'entreprise et au moins les deux tiers des salariés est devenue abyssale. SUD-Rail a demandé au patron de la SNCF, Guillaume Pepy, « *de présenter sa démission au gouvernement avant la fin de la semaine* », dans la foulée des résultats. Les autres syndicats n'ont pas souhaité lier la « vot'action » à une question de personne, mais ils ont constaté ce fossé grandissant – y compris chez les cadres – entre le siège de Saint-Denis et le reste du groupe. Le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux, a assuré, jeudi 24 mai, sur Europe 1 que « *la question du maintien de Guillaume Pepy à la tête de la SNCF n'est pas posée* ».

Cette consultation peut-elle modifier le rapport de force ? Le problème pour les organisations syndicales est que la grève elle-même s'essouffle. Le taux de grévistes a, mercredi, chuté à 14,22 %, son plus bas niveau en semaine depuis le début du conflit, selon les chiffres de la direction. Et celui des conducteurs en grève (49,2 %), même élevé, est passé pour la première fois sous les 50 %. La fin prochaine du processus législatif est aussi un élément potentiellement démotivant, d'autant que le Sénat va retenir plusieurs amendements correspondant à des demandes des deux syndicats (UNSA et CFDT) qui ont accepté de jouer le jeu de la concertation avec le gouvernement et les parlementaires.

Le compte n'y est pas

Adoptée, le 23 mai, par la commission sénatoriale de l'aménagement du territoire et du développement durable, la réforme devrait en particulier renforcer les garanties offertes aux salariés dans le cadre de l'ouverture à la concurrence. Mais, même pour les syndicats réformistes, le compte n'y est pas. L'objectif n'est pas de « *modifier des bricoles* », a prévenu le secrétaire général de l'UNSA Ferroviaire, Roger Dillenseger.

Quelle peut être la stratégie syndicale des jours à venir ? Réunie mercredi soir, l'intersyndicale a décidé que les quatre fédérations de cheminots porteraient toutes une revendication commune, lors de leurs rencontres bilatérales à Matignon, vendredi matin. Chaque syndicat demandera la mise en place de

négociations tripartites Etat-patronat-syndicats. Un rassemblement est aussi prévu, le 29 mai, devant le Sénat, pour l'ouverture des débats en séance publique. Reste une inconnue majeure : le contenu exact des annonces que fera Edouard Philippe aux syndicats sur la reprise de dette de la SNCF et les investissements consentis par le gouvernement dans le ferroviaire.

Le taux de grévistes en baisse mercredi

Le taux de grévistes à la SNCF a atteint mercredi 23 mai au matin 14,22 %, son plus bas niveau en semaine depuis le début du conflit. et le taux des conducteurs en grève (49,2 %) est passé pour la première fois sous les 50 %, selon les chiffres de la direction.

Pour ce vingt et unième jour de grève depuis le lancement début avril du mouvement par épisode, 40,1 % des contrôleurs et 15,5 % des aiguilleurs étaient en grève, soit également les plus bas niveaux de mobilisation pour ces personnels indispensables à la circulation des trains, selon le communiqué de la direction. Par catégorie, il y avait 21,6 % de grévistes au sein des personnels d'exécution, 13,2 % chez les agents de maîtrise et 4,7 % parmi l'encadrement.

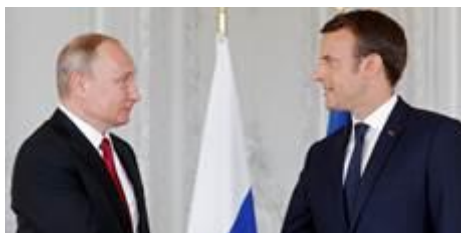
Vendredi, lors du précédent épisode de grève, un TGV sur deux et quatre TER sur dix ont circulé, pour un taux global de grévistes en recul.

Par **Éric Béziat**

::: INTERNATIONAL

LE FIGARO – 24/05/2018

9 La Syrie et l'Iran, au cœur de la visite de Macron en Russie



VIDÉO - Le chef de l'État français est attendu, jeudi, pour une visite de deux jours à Saint-Pétersbourg, à l'invitation de Poutine.

La force du symbole n'échappera à personne. [Lorsqu'il avait été invité par Emmanuel Macron à Versailles en mai 2017](#), Vladimir Poutine avait inauguré la grande exposition consacrée au tsar Pierre le Grand. Et c'est dans la ville de Pierre le Grand, l'ancienne Leningrad redevenue Saint-Pétersbourg à la chute de l'URSS en 1991, [qu'il rencontrera le maître du Kremlin jeudi 24 mai](#). Plus précisément, dans le palais Constantin, résidence d'été de l'ancien tsar, à une vingtaine de kilomètres de la deuxième ville russe.

Pour des raisons «d'agendas respectifs», l'étape moscovite de la visite, qui devait réunir les deux chefs d'État au Kremlin, a été annulée au dernier moment. Entre-temps, les deux dirigeants se sont revus à Hambourg en juillet 2017, en marge du G20. Ils se sont surtout téléphoné à de nombreuses reprises.

C'est à Versailles qu'Emmanuel Macron, à peine installé à l'Élysée, et dont le président Vladimir Poutine n'avait ni prévu ni espéré l'élection, avait posé les jalons de la relation avec la Russie. Dans un dialogue franc et direct avec celui que beaucoup considèrent comme un nouveau tsar, le président français avait dénoncé l'ingérence de la Russie dans les campagnes électorales des pays occidentaux, dont la France, fustigé les organes de propagande du Kremlin, [très actifs en Europe et établi une «ligne rouge» sur l'emploi des armes chimiques en Syrie](#), où Vladimir Poutine soutient Bachar el-Assad. «Le président

français avait aussi affirmé sa volonté d'engager un dialogue sur les crises internationales» rappelle-t-on à l'Élysée.

Depuis que Vladimir Poutine a invité Emmanuel Macron, à l'automne dernier, au forum économique de Saint-Pétersbourg, le contexte a changé. L'affaire Skripal, [du nom d'un ancien espion russe empoisonné à Londres](#), a secoué la relation bilatérale. [Les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont mené des frappes en Syrie](#) contre l'allié du Kremlin, qui venait de mener une nouvelle attaque chimique contre des civils à Duma, dans la Ghouta, près de Damas. Même s'il est parfois «difficile», «le dialogue, affirme une source diplomatique à l'Élysée, a toujours été maintenu avec la Russie». Enfin, dernière crise en date, [Donald Trump s'est retiré de l'accord nucléaire iranien de juillet 2015](#), dont la France et la Russie sont parties prenantes.

«Dégager des points d'accord sur les crises internationales», c'est l'objectif affiché de la visite russe d'Emmanuel Macron. «Nous sommes deux membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU. Nous partageons la même volonté de maintenir le système multilatéral. La Russie est présente en Syrie et au Moyen-Orient. Elle entretient des relations proches avec l'Iran. Nous devons lui parler, tout en gardant les yeux ouverts», explique un diplomate. Depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron à l'Élysée, la France a retrouvé une visibilité et une crédibilité internationales dont elle entend se servir pour assurer un rôle de médiateur et être une force d'entraînement au sein de l'Europe. Ce chemin passe nécessairement par Moscou.

L'accord nucléaire iranien sera au cœur de l'entretien entre les deux présidents, qui ont tous les deux dit leur volonté de le conserver. Le compromis arraché après des années de laborieuses négociations et aujourd'hui renié par Donald Trump est même l'un des rares sujets de rapprochement entre les deux chefs d'État. Emmanuel Macron arrive en Russie avec une question: «Comment aller plus loin pour le préserver?» Paris compte sur la proximité de la Russie avec l'Iran pour tenter de convaincre les dirigeants de Téhéran de ne pas s'en retirer à leur tour. Et d'accepter d'évoquer les autres sujets qui fâchent la communauté internationale, le programme balistique et l'action déstabilisatrice de la poussée iranienne au Moyen-Orient.

Mais la partie est loin d'être gagnée. Alliée de l'Iran sur le terrain syrien dans la défense du régime de Bachar el-Assad, la Russie n'a pour l'instant jamais apporté les preuves qu'elle était en mesure d'influencer la politique de Téhéran dans la région. Cette capacité d'influence a d'ailleurs également été testée la semaine dernière par le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, dont on dit qu'il aurait demandé à Vladimir Poutine de jouer les médiateurs en Syrie pour convaincre les Iraniens de s'éloigner des frontières du Golan. Il est trop tôt pour en mesurer l'impact.

Autre dossier d'actualité brûlante, la guerre en Syrie et la nécessaire relance du processus de paix. Ni les négociations de [Sotchi ni celles d'Astana](#) n'ont permis à la Russie de transformer sa victoire militaire en Syrie en succès politique. Paris veut croire aujourd'hui que Moscou, qui cherche une porte de sortie dans une crise syrienne devenant plus complexe et dangereuse mois après mois, «a intérêt à relancer le processus politique».

L'Élysée considère que la Russie a aussi intérêt à éviter que la crise syrienne ne se transforme en crise régionale, «avec un danger d'escalade de plus en plus grand». L'idée, émise à plusieurs reprises par Paris, de rapprocher les processus d'Astana et de Genève, pourrait à nouveau être évoquée. Mais là non plus, la partie n'est pas gagnée. Elle risque de buter, comme toujours, sur la question du maintien de Bachar el-Assad, même si, depuis quelque temps, les diplomaties occidentales se font beaucoup plus discrètes sur la question.

De la Crimée, annexée par la Russie en mars 2014 et des Accords de Minsk, qui pour l'instant n'ont pas réussi à ramener la paix dans l'est de l'Ukraine, il ne sera sans doute question qu'à la marge. Vladimir Poutine a pourtant inauguré la semaine dernière [le pont de 19 kilomètres qui relie la Crimée à la Russie](#), faisant ainsi franchir une étape supplémentaire au rattachement de la péninsule. Mais sur le sujet, Paris se contente de rappeler que la position de la France, qui avait dénoncé l'annexion, n'a pas changé.

Vidéo : <http://premium.lefigaro.fr/international/2018/05/23/01003-20180523ARTFIG00314-la-syrie-et-l-iran-au-coeur-de-la-visite-de-macron-en-russie.php>

En Russie, les défenseurs des droits de l'homme craignent d'être oubliés par Emmanuel Macron // <http://premium.lefigaro.fr/international/2018/05/23/01003-20180523ARTFIG00336-en-russie-les-defenseurs-des-droits-de-l-homme-craignent-d-etre-oublies-par-emmanuel-macron.php>

L'enjeu énergétique pèse sur la politique russe de Merkel // <http://premium.lefigaro.fr/international/2018/05/23/01003-20180523ARTFIG00316-l-enjeu-energetique-pese-sur-la-politique-russe-de-merkel.php>

Isabelle Lasserre

L'OPINION – 24/05/2018

10 Iran: les entreprises européennes contraintes à la prudence



Le président Trump annonce le retrait des Etats-Unis de l'accord nucléaire avec l'Iran, le 8 mai la Maison Blanche.

La grande fermeté de Washington annihile presque tout espoir pour les sociétés du Vieux Continent de faire des affaires dans la République islamique, estiment les cabinets de conseil

Les Etats-Unis ont imposé mardi des sanctions à l'encontre de cinq Iraniens, liés au corps des Gardiens de la Révolution et accusés d'avoir fourni aux miliciens yéménites Houthis un savoir-faire et des armes utilisés pour tirer des missiles contre l'Arabie saoudite. Cela interdit toute relation commerciale avec ces personnes. La veille, le secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, a déclaré que son pays allait adopter les sanctions « les plus dures de l'Histoire » contre le régime iranien.

« Nous conseillons pour l'instant aux entreprises européennes qui travaillent en Iran la plus grande prudence, explique Cécile Terret, collaboratrice senior du cabinet Bryan Cave Leighton Paisner, après la décision de Donald Trump de retirer les Etats-Unis de l'accord sur le nucléaire. **L'extraterritorialité du droit américain** amène à ne prendre aucun risque. Des groupes français sont appelés à se retirer du marché. Ils sont exposés aux Etats-Unis à travers leurs filiales et également si ces groupes, même non implantés aux Etats-Unis, utilisent le dollar dans leurs transactions ». **Total et Engie ont déjà mis leurs activités en suspens.**

Pour cette spécialiste, les secteurs pharmaceutique, médical et agroalimentaire pourraient être préservés « sous certaines réserves » mais la construction devrait être touchée. Un employé de nationalité américaine d'une entreprise européenne impliqué sur un dossier iranien pourrait aussi exposer cette société à des sanctions.

Le cabinet Brown Rudnick LLP recommande également la plus grande prudence aux groupes européens. Dans une note, il détaille la portée des sanctions américaines qui vont être rétablies le 7 août et le 4 novembre prochains. Cela concerne le commerce de métaux précieux, de graphite, d'autres métaux comme l'aluminium et l'acier, le charbon, les logiciels d'intégration de procédés industriels, les

transactions financières, le rachat de la dette iranienne, les opérations dans les secteurs automobile, portuaire, de la construction navale, les hydrocarbures et l'énergie, les opérations avec la Banque centrale iranienne et d'autres institutions financières du pays, l'assurance...

Résignation. L'Office of foreign assets control (OFAC) prévoit des exceptions pour les sociétés américaines ainsi que les filiales étrangères qui ont négocié des opérations commerciales avant le retrait de l'accord de Vienne. Elles sont ainsi autorisées à recevoir des paiements relatifs aux contrats conclus avant le 8 mai dernier. « Il n'est toutefois pas précisé si des parties pourront conclure de nouveaux contrats pendant la période de transition », explique la note de Brown Rudnick LLP.

Peu des sociétés assujetties aux règles américaines devraient s'y aventurer. Elles ont la possibilité de consulter l'OFAC et de demander des exemptions. « Les lois américaines prévoient deux sortes d'exemptions, explique Joseph Smallhoover, associé chez Bryan Cave Leighton Paisner. Toutefois, en dehors de licences générales, celles-ci sont rarement accordées et les entreprises européennes hésitent à prendre le risque de les demander de peur d'entrer dans le radar de l'administration ».

[Dans le camp européen, la détermination des autorités à sauver les intérêts des entreprises](#) laisse progressivement la place à une certaine résignation. « Trump veut mettre les Iraniens à genoux, explique un diplomate français. Des contrats comme ceux d'Airbus ne pourront être honorés car plus de 30 % des composants sont produits outre-Atlantique ».

Dédommagement. Les Européens essayent de trouver des assurances pour que le niveau de commerce avec l'Iran soit suffisant pour que Téhéran ait intérêt à rester dans l'accord. La Banque européenne d'investissement pourrait être sollicitée. Et l'UE rappelle qu'elle dispose de lois de blocage qui datent de 1996 pour contrer les effets des sanctions extraterritoriales. Quelle entreprise osera toutefois braver une OFAC toute-puissante ?

« Est-ce que les Européens peuvent adapter leur réglementation pour contourner les sanctions et se faire dédommager leurs pertes à travers la loi de blocage ? » s'interroge Joseph Smallhoover. Rien n'est moins sûr. Les Européens ne semblent pas vouloir aller au rapport de force avec Washington. Emmanuel Macron a déclaré récemment qu'il ne souhaitait pas sanctionner les entreprises américaines. L'UE a encore la possibilité de saisir l'organe de règlement des différends de l'OMC mais la procédure est longue et ses effets incertains.

Pour l'avocat, le meilleur espoir de sauver les activités européennes reste la conclusion d'un nouvel accord avec l'Iran qui accepterait de se conformer aux exigences américaines (extension de l'accord sur le nucléaire, fin du programme balistique, arrêt de l'appui aux milices...). A moins que les lobbys pro-business américains fassent leur effet à l'approche des élections de mi-mandat, en novembre. « Les Républicains ne sont pas tous convaincus du programme America First du président Trump, conclut Joseph Smallhoover. De grands groupes industriels font pression sur les parlementaires ».

[Pascal Airault](#)

LE MONDE – 24/05/2018

11 Italie : Giuseppe Conte face au défi d'« un gouvernement de

changement »



Le président Sergio Mattarella a validé, mercredi, le nom du juriste Giuseppe Conte, que lui proposaient Luigi Di Maio, le dirigeant du M5S, et Matteo Salvini, chef de la Ligue, pour diriger leur gouvernement d'union.

Pour la première fois depuis des semaines, les choses se sont déroulées comme prévu. Mercredi 23 mai, à la mi-journée, dans le plus pur respect de la liturgie républicaine, le président Sergio Mattarella a convoqué le professeur Giuseppe Conte au palais du Quirinal, en fin d'après-midi, pour lui confier la charge de constituer le prochain gouvernement italien.

Puis, après près de deux heures d'entretien – une durée inhabituelle –, le communiqué rituel faisant état de l'acceptation « avec réserve » du professeur Conte est arrivé, lu par le très austère secrétaire général de la présidence, Ugo Zampetti.

L'acte de naissance de la « troisième république » appelée de ses vœux par le chef politique du Mouvement 5 étoiles (M5S), Luigi Di Maio, ressemblait, trait pour trait, aux rites un peu ésotériques des deux premières.

Enfin, le président du Conseil pressenti s'est rendu à son tour devant le pupitre de la salle de presse, et a prononcé, avec une nervosité palpable, une allocution d'à peine quatre minutes qui constitue le premier acte politique de celui qui devrait devenir, dans les prochains jours, le chef du 65^e gouvernement de l'histoire de la République italienne.

« Un moment historique »

« *C'est le gouvernement du changement qui va commencer* », a affirmé M. Conte, comme un préalable. Mais ses premiers mots, par la suite, ont été pour tenter d'installer un changement en douceur. « *Confirmer la place de l'Italie en Europe* », « *dialoguer avec les institutions européennes* » : les priorités exprimées semblaient autant destinées aux partenaires européens qu'au public italien.

« *Le gouvernement devra s'atteler tout de suite aux négociations en cours sur le prochain budget européen, la réforme du droit d'asile et la réalisation de l'union bancaire* », a-t-il ensuite énuméré, précisant qu'il s'attacherait à ce que l'attitude italienne dans ces négociations « *aillent dans le sens de l'intérêt national* », en tant qu'« *avocat de la défense des Italiens* ».

Puis il s'est retiré, sans répondre à la moindre question. Giuseppe Conte a annoncé qu'il mènerait, à partir de jeudi matin, un nouveau tour de consultations auprès des divers groupes parlementaires, avant de rendre publique la composition du futur gouvernement, sur laquelle d'importants désaccords semblent subsister.

Au même moment, le chef politique du M5S, Luigi Di Maio, exultait dans une vidéo postée sur Facebook. « *C'est un moment historique et nous devons en profiter, enfin un peu de justice pour notre pays* », lançait-il avant de rendre hommage à Sergio Mattarella « *qui a été pleinement respectueux de notre Constitution* ». L'autre grand vainqueur de la journée, le chef de la Ligue du Nord, Matteo Salvini, s'offrait un bain de foule aux abords du Parlement, entouré d'une nuée de journalistes. Il confiait sa satisfaction, ainsi que son espérance « *que personne ne mettra d'autres obstacles à la naissance du gouvernement que les Italiens attendent* ».

Conte, un parfait inconnu

Ses anciens alliés de Forza Italia (partisans de Silvio Berlusconi) et Fratelli d'Italia (postfascistes) ont annoncé qu'ils ne voteraient pas la confiance au nouveau gouvernement. En décidant de lier son destin à celui des 5 étoiles, Salvini a tourné le dos à l'alliance qui a assuré à la Ligue tous ses succès du quart de siècle écoulé. Un choix lourd de conséquences, qui lui interdit désormais tout retour en arrière et préfigure, dans les semaines à venir, une profonde recomposition du paysage politique italien.

Sauf nouveau coup de théâtre, Giuseppe Conte sera donc le visage de ce nouveau monde. Jusqu'à son apparition soudaine au premier plan, dans les derniers jours, ce juriste de 53 ans était inconnu du grand public. Né en 1964 dans les Pouilles, cet avocat et professeur de droit public, enseignant d'université à Florence et à Rome, figurait bien au poste de ministre de l'administration dans le gouvernement proposé aux électeurs par les 5 étoiles, à la veille du scrutin du 4 mars. Mais cette distinction n'avait pas suffi à le tirer de l'anonymat.

L'arrivée au premier plan d'un parfait inconnu, sans aucune expérience politique, est tout sauf une première en Italie, où les gouvernements techniques, ces vingt dernières années, de Lamberto Dini (1995-1996) à Mario Monti (2011-2013), ont très souvent été la solution à l'incapacité des forces politiques à s'entendre.

La nouveauté, ici, est que Giuseppe Conte n'a pas été placé à la tête du gouvernement d'union nationale, mais plutôt en tant que fondé de pouvoir d'une majorité atypique, constituée d'une formation anti-système à la ligne politique particulièrement fluctuante, le M5S, dont il est considéré comme un proche, et d'un parti de droite souverainiste flirtant avec les idées d'extrême droite, la Ligue de M. Salvini.

Pris en flagrant délit de mensonge

Aura-t-il les coudées franches ? Sergio Mattarella semble en douter, et selon des confidences relayées par la presse italienne, ces craintes, ainsi que la volonté d'obtenir un certain nombre de ministres proeuropéens à des postes clés, seraient une des raisons du délai de 48 heures que le président s'est accordé, après l'annonce de ce choix par MM. Di Maio et Salvini.

Et de fait, les marges de manœuvre de Giuseppe Conte semblent singulièrement faibles. D'abord parce que c'est un homme seul, sans véritables appuis politiques, et qu'il sera avant tout chargé de mettre en œuvre le « contrat » négocié entre la Ligue et le M5S, un texte qui contient de nombreuses incohérences et sur lequel il n'a pas eu d'influence décisive, même s'il a assuré au président Mattarella qu'il avait été associé à son élaboration. Ensuite parce que les zones d'ombre entourant son parcours risquent de discréditer durablement celui que les militants du M5S, sur les réseaux sociaux, cherchent à dépeindre en « *ami du peuple* ».

Pris en flagrant délit de mensonge par plusieurs journalistes qui ont mis en lumière les arrangements avec la vérité figurant sur son CV – les universités de New York, Pittsburgh (Pennsylvanie) et Malte, notamment, ont nié avoir eu connaissance de son passage sur leurs campus –, le professeur Conte s'est également vu accuser d'avoir entretenu des rapports avec les tenants de la « méthode Stamina », considérée comme une escroquerie scientifique, tandis que plusieurs médias italiens faisaient état d'un ancien contentieux avec les impôts, soldé depuis plusieurs années.

Passé en quelques jours de l'ombre à la lumière et de l'anonymat des amphes aux caméras de télévision, le professeur Conte s'expose, dans les jours prochains, à voir son passé examiné sous toutes les coutures. Y est-il vraiment préparé ? Mercredi après-midi, il est arrivé au Quirinal en taxi. Il en est reparti de la même manière, mais, en qualité de président du Conseil, un peloton de motards lui ouvrait le chemin.

Par **Jérôme Gautheret**

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien cordialement,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France